

Label fleuriste éco-responsable, zoom sur la boutique LM Fleurs.



L'eau, une énergie précieuse.

L'eau est précieuse et se fait de plus en plus rare sur notre planète malgré les apparences. Notre consommation d'eau ne cesse d'augmenter, alors que les ressources diminuent au fur et à mesure des années. « D'ici 2050, la demande en eau devrait augmenter de 55 %, non seulement sous la pression d'une population croissante (la Terre comptera alors 9,5 milliards de personnes), mais aussi parce que la consommation s'envole¹. » Il devient nécessaire de veiller à notre consommation d'eau et de trouver des solutions alternatives.



Pour certain métier comme celui de fleuriste, le besoin en eau est conséquent, que ce soit pour l'arrosage des fleurs et plantes, l'entretien de la boutique ou encore le mouillage des mousses. Une alternative s'offre à nous, récupérer l'eau de pluie. A noter que l'eau du robinet, prélevée dans les réserves d'eau souterraines, nécessite des traitements chimiques pour la rendre potable. Ces coûts de traitement ne devraient pas diminuer dans les prochaines années, mais au contraire augmenter. Alors qu'en recyclant l'eau, on limite l'utilisation de produits chimiques comme le chlore, afin d'utiliser une eau de qualité pour l'arrosage des plantes.

Le stockage des eaux de pluie dans une citerne est une pratique ancienne qui a été souvent abandonnée et est remise à l'honneur. « Lorsque j'ai construit ma boutique il y a une dizaine d'années, j'ai intégré les préoccupations environnementales et installé un récupérateur d'eau de pluie. Alors que la préservation de l'environnement n'était pas encore un enjeu incontournable » témoigne Marianne Van Melle, gérante de Marianne Fleurs.

Que faire de cette eau ?

- Laver les sols
- Mouiller les mousses
- Arroser les plantes
- Laver votre utilitaire

+ + + Économie facture d'eau



Comme Marianne, de nombreux fleuristes labellisés se sentent concernés et ont investi dans un récupérateur d'eau. C'est une manière pour eux de préserver nos ressources naturelles. Il est nécessaire de réagir car au rythme actuel, « le monde devra faire face à un déficit hydrique global de 40 % » dès 2030, écrivent les experts du Programme mondial des Nations unies pour l'évaluation des ressources en eau. De plus, l'eau de pluie récupérée est douce. Ce geste écologique permet de réduire les consommations. Et également de faire des économies ! « Dans ma boutique ce respect pour la nature se traduit en partie par le recyclage de l'eau de pluie qui entraîne une réduction de ma consommation énergétique. » affirme Marie Legros, Gérante de LM Fleurs. Un récupérateur d'eau peut stocker jusqu'à 80 à 90 % de l'eau qui tombe sur le toit, vous pouvez récupérer



Votre cuve devra impérativement :

- être étanche
- être résistante à des variations de remplissage
- être fermée par un couvercle solide et sécurisé
- comporter un dispositif d'aération muni d'une grille antimoustiques
- être équipée d'une arrivée d'eau et d'un système de trop plein muni d'un clapet anti retour
- être vidangeable
- être nettoyable intégralement par un accès manuel en tout point de la paroi

en moyenne 600 litres d'eau de pluie par m² de toiture chaque année¹. Avec une surface de toit de 150m², et suivant la pluviométrie de votre région, on peut récupérer jusqu'à 120m³ d'eau par an. Soit une économie d'eau qui peut s'élever jusqu'à plus de 120 € par an par récupérateur d'eau¹. En cas de gros orages, il peut aussi faire office de rétenteur d'eau pour limiter les inondations (à noter suite aux intempéries que nous avons subi en France au printemps). Évidemment pour cela il faut dans l'idéal disposer d'une cour ou d'un jardin pour pouvoir entreposer le récupérateur d'eau. Mais d'autres solutions peuvent être mises en place, comme installer un récupérateur sur un balcon ou (avec l'autorisation de la mairie) devant votre boutique.



Le label fleuriste éco-responsable développé par Clayrton's permet aux fleuristes de faire connaître et reconnaître leur investissement dans le domaine de l'environnement. Il a été créé avec la participation de la Fédération Française des Artisans Fleuristes.

Le label met en valeur les boutiques de fleurs respectant des critères de qualités environnementales, sociales et sociétales.

Les critères de sélection du label sont regroupés autour de 32 engagements et 6 enjeux représentatifs de l'éco-responsabilité :

- Qualités du fleuriste
- Achats responsables

- Consommation d'énergie
- Consommation d'eau
- Gestion des déchets
- Responsabilité sociale de l'entreprise

Le label est donc une solution pour les fleuristes qui souhaitent communiquer sur leurs engagements éco-responsables.